

Les différences d'orientation entre les femmes et les hommes s'accroissent à l'entrée dans l'enseignement supérieur

Insee Analyses Centre-Val de Loire • n° 122 • Mars 2025



En Centre-Val de Loire, les femmes représentent plus de la moitié des 24 000 lycéens préparant le baccalauréat en 2023. L'orientation entre les femmes et les hommes se différencie dès le lycée selon les différentes voies de formation, mais également dans les séries ou combinaisons de spécialités. Les femmes s'orientent moins fréquemment vers les parcours scientifiques au lycée et sont moins candidates aux formations sélectives dans Parcoursup. Malgré de meilleurs résultats au baccalauréat, la part des femmes qui poursuivent leurs études est inférieure à celle des hommes. Après le baccalauréat, les néobachelnières s'orientent davantage vers la licence, mais moins dans les spécialités scientifiques. Elles poursuivent également plus fréquemment leurs études hors de l'académie que les hommes.

En Centre-Val de Loire, 63 000 habitants ont 17 ou 18 ans en 2021, soit l'âge théorique pour commencer des études supérieures l'année suivante. Comme au niveau national, un peu moins de la moitié des 17-18 ans sont des femmes (47,8 % contre 48,5 % en France). Pour autant, les femmes représentent plus de la moitié des 24 000 élèves de terminale qui préparent leur baccalauréat (hors baccalauréat agricole) dans un établissement de la région (51,1 %).

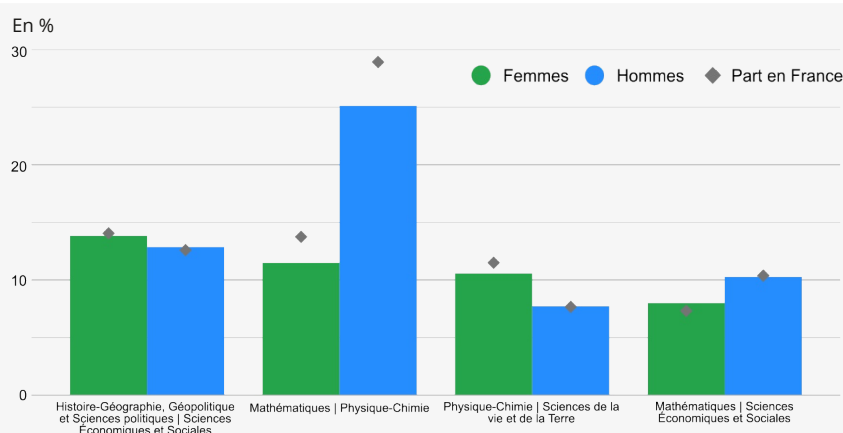
Les femmes s'orientent moins souvent vers un parcours scientifique au lycée

Dans la région, plus d'un élève de terminale sur deux (53,6 %) prépare son baccalauréat dans la voie générale, une proportion inférieure au national (55,7 % en France). À l'inverse, les lycéens s'orientent plus souvent vers des baccalauréats professionnels (24,7 % contre 22,5 % au niveau national). Les choix d'orientation opérés par les femmes et les hommes se différencient dès le lycée. Les femmes sont majoritaires parmi les inscrits dans la voie générale (55,5 %), constituent la moitié des effectifs dans la voie technologique (50,4 %) et sont minoritaires dans la voie professionnelle (42,1 %).

En application de la réforme de la voie générale du lycée en 2019, les séries S, ES et L sont remplacées par des enseignements de spécialités choisis par les lycéens. Ces derniers doivent choisir trois spécialités en classe de première et en conserver deux en terminale. Dans la région comme au niveau national, les femmes s'orientent dans une proportion moindre vers un parcours scientifique dès

le lycée. Malgré un léger rattrapage depuis 2021, elles restent sous-représentées dans les principaux enseignements scientifiques en terminale : Mathématiques (41,8 %) et Physique-chimie (45,9 %). À l'inverse, elles sont plus nombreuses à s'orienter vers les autres disciplines où elles constituent une large part des effectifs, comme en Humanités, littérature et philosophie (83,2 %) ou en Arts plastiques (79,8 %).

► 1. Répartition des femmes et des hommes dans les principales combinaisons d'enseignements de spécialités



Lecture : En 2023, en Centre-Val de Loire, environ 14 % des femmes et 13 % des hommes suivent la combinaison d'enseignements de spécialités en Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques-Sciences Économiques et Sociales. Des proportions du même ordre de grandeur qu'en moyenne nationale.

Champ : Élèves de terminale sous statut scolaire ou apprenti inscrits dans un établissement public ou privé (hors CFA).

Source : Rectorat, DEPP, SYSCA 2023.

En partenariat avec :

Dans la région, les lycéennes et lycéens de la voie générale choisissent moins fréquemment la combinaison d'enseignements de spécialités en Mathématiques et Physique-chimie qu'au niveau national ► **figure 1**. Pour autant, cette dernière constitue la combinaison la plus souvent choisie par les hommes (25,1 %), la deuxième par les femmes (11,5 %), après la combinaison Sciences économiques et sociales et Histoire-géographie, géopolitique, sciences politiques (13,8 %).

Dans la voie technologique, la répartition entre les femmes et les hommes dans les trois séries qui comptent le plus d'effectifs en terminale illustre également les différences d'orientation. La série Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S) est la plus féminisée (85,2 %), alors que dans la série Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D), moins d'un élève sur dix est une femme. La répartition est proche de l'équilibre (54,5 % de femmes) en Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG), la série comptant le plus d'inscrits.

Les femmes candidatent moins aux formations sélectives

Lors de la phase principale de Parcoursup (**Pour comprendre**) en 2024, 22 200 lycéens du Centre-Val de Loire inscrits sur la plateforme ont confirmé plus de 275 000 vœux (vœux et sous-vœux confondus). Dans la voie générale, 98,1 % des lycéens sont concernés, contre 89,3 % dans la voie technologique et 55,9 % dans la voie professionnelle. Parmi les lycéennes de la voie générale inscrites dans Parcoursup, 96,4 % confirment au moins un vœu en licence (en dehors de certaines licences sélectives en Droit et en Santé ou des doubles licences), contre 91,9 % des hommes. Aussi, 67,7 % des femmes en terminale générale sont candidates à au moins une **formation sélective** comme les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), certains instituts ou écoles spécialisées. Une proportion plus importante d'hommes (77,1 %) se portent candidats à ces formations.

Les souhaits d'orientation se différencient entre les voies du baccalauréat, mais également au sein de certaines combinaisons d'enseignements de spécialités. Dans la combinaison Mathématiques et Physique-chimie, les vœux confirmés par les femmes portent moins fréquemment sur les écoles d'ingénieurs ou les CPGE que ceux des hommes ► **figure 2**, mais plus fréquemment sur les licences (hors santé). Les écarts liés au sexe sont en comparaison nettement moins marqués dans la combinaison Histoire-géographie, géopolitique, sciences politiques et Sciences économiques et sociales, où les licences (hors santé) représentent la moitié des vœux des femmes et des hommes.

Les vœux confirmés par les lycéens ayant opté pour Physique-chimie et Sciences de la vie et de la terre, la troisième combinaison la plus suivie, se concentrent sur les licences (hors santé) (69,7 % des vœux des femmes, contre 75,2 % de ceux des hommes).

Malgré de meilleurs résultats au baccalauréat, les femmes poursuivent moins leurs études

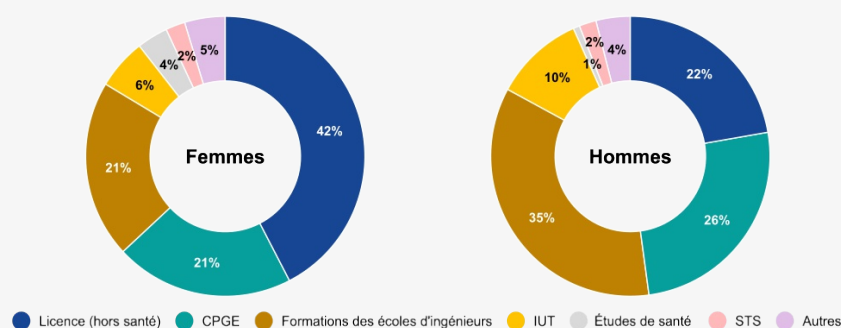
À la session 2023, 22 080 lycéens ont obtenu leur baccalauréat en Centre-Val de Loire. Quelle que soit la voie du baccalauréat, les femmes réussissent mieux que les hommes : +0,7 point dans la voie générale, +7,8 points dans la voie professionnelle et +1,4 point dans la voie technologique.

En outre, les femmes obtiennent plus souvent leur baccalauréat avec mention

(65,8 % contre 60,1 % des hommes) et les mentions obtenues sont plus élevées (+5 points de mentions Bien ou Très bien parmi les mentions obtenues par les femmes).

À la rentrée suivante, 16 380 **néobacheliers** du Centre-Val de Loire poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur. Malgré de meilleurs résultats au baccalauréat et la surreprésentation des femmes dans les voies générale et technologique où les taux de poursuite sont les plus élevés, une proportion moindre de femmes continuent leurs études dans l'enseignement supérieur (73,3 % contre 75,2 % pour les hommes). Ce phénomène concerne chaque voie. L'écart observé avec les hommes s'étale de plus de 2 points dans la voie générale (84,5 % pour les femmes) à près de 8 points dans les voies

► 2. Répartition des vœux confirmés dans la combinaison d'enseignements de spécialités en Mathématiques et Physique-chimie



Note 1 : La catégorie « Autres » regroupe les écoles de commerce, les licences sélectives et des formations ou écoles spécialisées (architecture, arts, etc.).

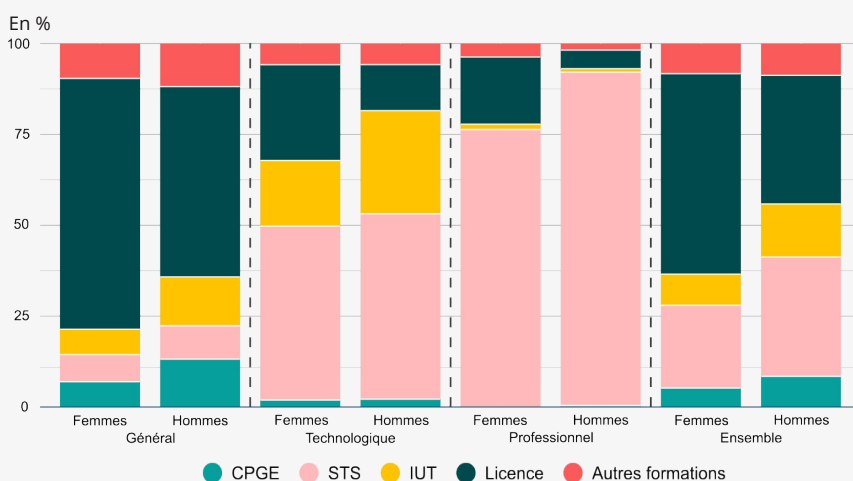
Note 2 : Les pourcentages se rapportent aux vœux et non aux candidats. Tous les candidats ne confirment pas le même nombre de vœux et le nombre de vœux est variable d'une filière à l'autre.

Lecture : Lors de la phase principale de Parcoursup 2024, 42 % des vœux confirmés par les femmes dans la combinaison d'enseignements de spécialités en Mathématiques et Physique-chimie étaient des vœux d'inscription en licence (hors santé), contre 22 % des vœux de leurs homologues masculins.

Champ : Ensemble des vœux confirmés des candidats effectifs de terminale en Centre-Val de Loire hors vœux en apprentissage.

Source : MESR/SIES : Parcoursup 2024.

► 3. Filière de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur selon le genre et la voie du baccalauréat



Note : La catégorie « Autres formations » regroupe les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce et des formations ou écoles spécialisées (architecture, arts, etc.).

Lecture : 69 % des néobacheliers de la voie générale qui poursuivent leurs études entrent en licence à la rentrée suivante.

Champ : Néobacheliers ayant obtenu leur baccalauréat dans un établissement public ou privé (hors CFA) en Centre-Val de Loire et inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur couvert par le champ SISE, Post-bac et SIFA l'année suivante.

Sources : Rectorat, DEPP, SYSCA 2023 ; MESR/SIES : SISE, Post-bac, SIFA 2023/2024.

technologique et professionnelle (respectivement 68,1 % et 43,2 %). L'écart observé hors de la voie générale s'explique en partie par les choix de spécialités. Certaines spécialités offrent plus de débouchés professionnels immédiats, ce qui peut expliquer que les poursuites d'études soient moins fréquentes. C'est le cas par exemple pour le baccalauréat Accompagnement, soins et services à la personne, spécialité la plus suivie par les femmes dans la voie professionnelle (410 néobacheliers) où moins d'une femme sur quatre (21,5 %) poursuit ses études dans le supérieur.

Les néobacheliers s'inscrivent davantage en licence sauf en Sciences et en STAPS

À la rentrée 2023, plus d'une femme sur deux poursuivant ses études s'inscrit en licence, contre seulement un peu plus d'un homme sur trois ► **figure 3**. Dans la voie générale, la licence constitue la principale filière de poursuite d'études, particulièrement pour les femmes (68,9 % contre 52,4 % pour les hommes). Les femmes sont proportionnellement moins nombreuses à intégrer les formations les plus sélectives comme les CPGE (7,0 % contre 13,2 % des hommes), les écoles d'ingénieurs (1,3 % contre 4,5 %) et dans une moindre mesure les écoles de commerce (2,7 % contre 3,5 %). Toutefois, les femmes sont majoritaires parmi les entrants en CPGE littéraire (69,4 %). L'écart lié au sexe est encore plus marqué parmi les bacheliers ayant suivi la combinaison de spécialités Mathématiques et Physique-chimie : les femmes poursuivent davantage leurs études en licence (54,9 % contre 35,7 % des hommes) et moins en CPGE (19,9 % contre 31,2 % des hommes).

Pour les bacheliers technologiques, les différences d'orientation sont à la fois liées à l'orientation en terminale et au sexe. Les bacheliers de la série Sciences et technologiques de la santé et du social (ST2S), la plus féminisée, poursuivent principalement en licence (64,2 %) ou en sections de technicien supérieur (STS) qui délivrent le diplôme du BTS (29,7 %). À l'inverse, les bacheliers de la série Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D), la plus masculine, continuent leurs études en STS (44,8 %) ou en IUT (40,5 %). Au sein de ces deux séries, les femmes sont davantage inscrites en STS et moins en IUT que les hommes. Dans la série Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG), les femmes poursuivent un peu plus que les hommes en licence (20,6 % contre 15,3 %), contrairement aux STS (52,0 % contre 58,2 %).

Après le bac professionnel, les poursuites d'études en STS sont majoritaires, pour les femmes, et encore plus pour les hommes (respectivement 76,1 % et 91,9 %). Les

femmes sont trois fois plus nombreuses en proportion que les hommes à entrer en licence (18,4 % contre 5,3 %).

Les différences d'orientation liées au genre sont particulièrement visibles pour les spécialités scientifiques. En licence, les femmes s'orientent en proportion moins dans les spécialités scientifiques (13,1 % et 3,5 % en Sciences ou en STAPS, contre 27,0 % et 13,2 % des hommes), sauf en Santé (14,5 % contre 10,5 % des hommes)

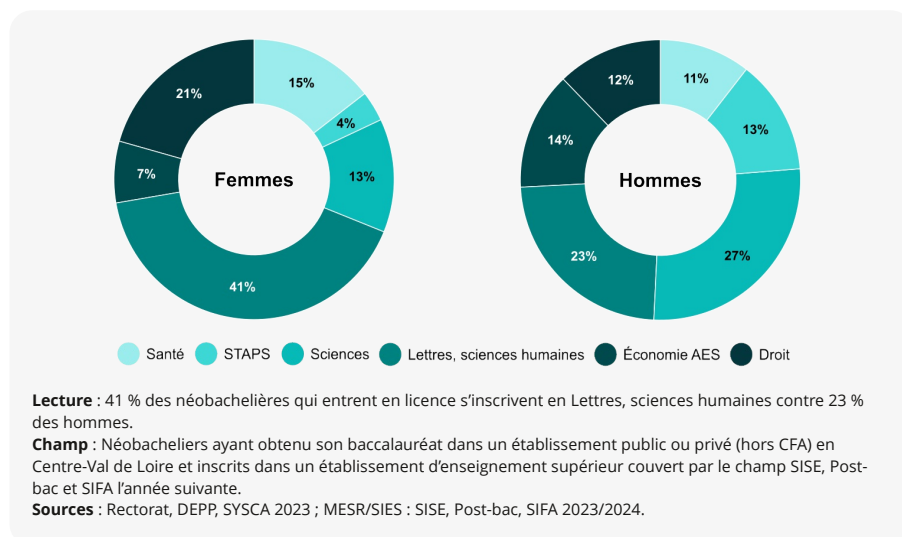
► **figure 4**. Les disciplines les plus prisées par les néobacheliers en licence sont les Lettres, les Sciences humaines et le Droit. En CPGE également, les femmes s'orientent nettement moins fréquemment vers les filières scientifiques (38,4 % des bacheliers de la voie générale contre 71,9 % de leurs homologues masculins).

Une plus grande part de femmes continuent leurs études en dehors de l'académie

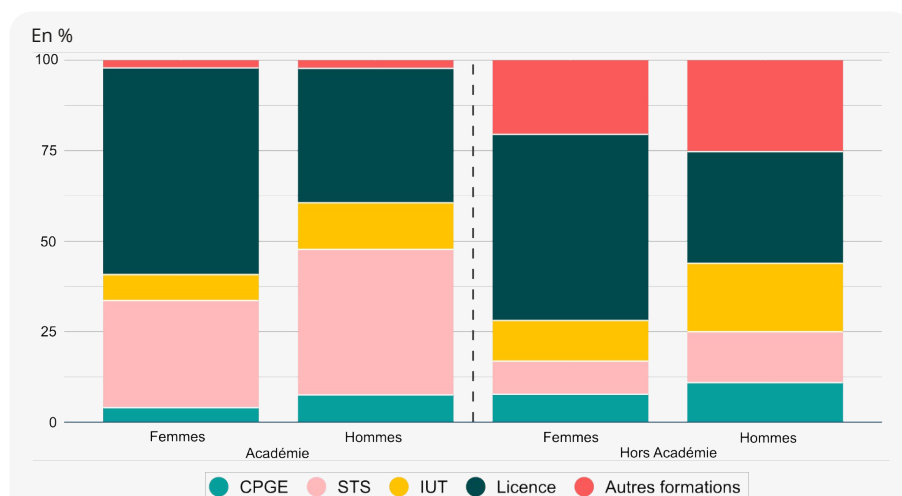
En 2023, une femme sur trois (33,3 %) quitte l'académie d'Orléans-Tours afin de poursuivre ses études (contre 28,6 % des hommes). Ces poursuites s'effectuent principalement dans les régions limitrophes. L'Île-de-France, la Nouvelle-Aquitaine et les Pays-de-la-Loire accueillent ainsi six néobacheliers sur dix qui partent étudier hors de l'académie. La mobilité géographique à l'entrée dans l'enseignement supérieur s'explique pour partie par l'offre de formation disponible à proximité et les choix de filières de formation post-bac.

Comme au niveau national [Insee, 2025], les bacheliers qui changent le plus souvent

► 4. Répartition des néobacheliers entrant en licence générale selon les spécialités en %



► 5. Répartition des formations dans l'enseignement supérieur par filière selon l'académie et le genre



Note : La catégorie « Autres formations » regroupe les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce et des formations ou écoles spécialisées (architecture, arts, etc.).

Lecture : Parmi les néobacheliers qui poursuivent leurs études hors de l'académie d'Orléans-Tours, 51 % des femmes entrent en licence l'année suivante.

Champ : Néobacheliers ayant obtenu son baccalauréat dans un établissement public ou privé (hors CFA) en Centre-Val de Loire et inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur couvert par le champ SISE, Post-bac et SIFA l'année suivante.

Sources : Rectorat, DEPP, SYSCA 2023 ; MESR/SIES : SISE, Post-bac, SIFA 2023/2024.

de région pour faire leurs études sont ceux rejoignant une école d'ingénieurs, une école de commerce, une CPGE ou une autre formation spécifique (architecture, arts, etc.) ► **figure 5**. Hors de l'académie, les femmes suivent plus que les hommes des formations culturelles, mais moins des formations dans les écoles de commerce ou d'ingénieurs.

Dans la région, la part des néobacheliers qui poursuivent leurs études hors de l'académie est plus élevée en Eure-et-Loir, dans l'Indre et dans le Cher, particulièrement pour les femmes (respectivement 48 %, 41 % et 36 %). Elle est au contraire plus faible dans l'Indre-et-Loire (28 % des femmes) et le Loiret (29 %) où l'offre de formation dans l'enseignement supérieur est plus importante et davantage diversifiée avec la présence de pôles universitaires. ●

Nicolas Goupil, Boris Ménard, Thibault Tillard (Insee)



Retrouvez les données associées à cette publication sur insee.fr.

► Encadré - Le mot du partenaire

Les différences d'orientation post-bac entre les femmes et les hommes : une préoccupation régionale

Cette étude est le fruit d'un travail conjoint entre la préfecture de région Centre-Val de Loire, la région académique Centre-Val de Loire et l'Insee.

La préfecture de région et la région académique partagent l'objectif d'une politique volontariste en matière d'égalité filles-garçons, femmes-hommes auprès de la jeunesse. Cet enjeu collectif se traduit déjà au travers de la convention académique pour l'« égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif », qui met en synergie les différents signataires (la préfecture de région, la région académique, le Conseil régional, l'université d'Orléans et l'université de Tours) au profit d'un plan d'actions au plus près des territoires.

Afin de dresser un état des lieux partagé en matière d'orientation, les données académiques ont été analysées conjointement par l'Insee et le rectorat. L'étude conduite dans ce cadre met en avant des différences de stratégie entre les femmes et les hommes en matière de choix d'orientations. Ainsi, relève-t-on la persistance de stéréotypes genrés. L'étude met en effet en évidence des choix moins marqués chez les femmes vers les filières scientifiques et techniques.

Fort de ce diagnostic partagé, il est nécessaire que les actions de sensibilisation auprès de la jeunesse soient poursuivies par tous les acteurs. Cet effort collectif permettra de lutter contre les stéréotypes de genre en œuvrant pour un parcours professionnel plus mixte et plus égalitaire.

► Sources

Les données relatives aux élèves de terminale proviennent du système d'information statistique consolidé académique pour les élèves (SYSCA) de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) pour l'année 2022/2023. Les données relatives aux vœux d'orientation dans l'enseignement supérieur sont issues des données Parcoursup 2024. Les données sur la poursuite d'études à la rentrée 2023/2024 sont extraites du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) du SIES, des données Post-bac et du système d'information de la formation des apprentis (SIFA) de la DEPP.

► Pour comprendre

Le champ retenu pour cette étude est celui des élèves de terminale sous statut scolaire ou apprenti inscrits dans un établissement public ou privé (hors CFA) et préparant le baccalauréat en 2023 (hors enseignement agricole). Le champ pour l'analyse des vœux d'orientation est celui des candidats inscrits dans un lycée du Centre-Val de Loire lors de la campagne Parcoursup 2024. Le champ pour l'analyse de l'orientation dans l'enseignement supérieur est circonscrit aux néobacheliers en 2023.

Parcoursup est la plateforme nationale de préinscription dans l'enseignement supérieur. Elle permet à tous les candidats qui souhaitent s'inscrire en première année de formuler leurs vœux. Les candidats doivent formuler et confirmer des vœux pour recevoir une affectation. Un candidat peut faire jusqu'à 10 vœux non hiérarchisés en phase principale. Pour certaines formations, les vœux peuvent être multiples : chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à une formation dans un établissement donné. C'est le cas par exemple pour les écoles d'ingénieur ou de commerce s'inscrivant dans le cadre d'un concours national. Dans cette étude, le terme vœu correspond à un vœu ou à un sous-vœu dans Parcoursup en fonction de la formation choisie. Le total des vœux pour un candidat peut donc être supérieur à 10.

► Pour en savoir plus

- **O. Pucher** (Insee), **E. Avila**, **W. Thao-Khamsing** (SIES), "En 2022, 58 % des nouveaux bacheliers quittent leur zone d'emploi en entrant dans l'enseignement supérieur", *Insee Première* n°2031, janvier 2025.
- **T. Fégar**, **B. Ménard**, "Plus d'un étudiant sur quatre exerce une activité rémunérée en Centre-Val de Loire", *Insee Flash Centre-Val de Loire* n°92, octobre 2024.
- **M. Gautier-Touzo**, **A. Brouillaud**, **C. Burricand** (SIES), **L. Dauphin** et **O. Monso** (DEPP), "Les différences d'orientation entre les filles et les garçons à l'entrée de l'enseignement supérieur", *Note d'information* 24.20, mai 2024.
- **W. Thao-Khamsing**, "Parcoursup 2024 : Les vœux des lycéens à l'entrée dans l'enseignement supérieur", *Note Flash du SIES* 24-11, mai 2024.
- **É. Piraux**, "Les jeunes qui ont quitté le Centre-Val de Loire sont plus diplômés, mais pas plus souvent en emploi", *Insee Flash Centre-Val de Loire* n°55, novembre 2022.

► Définitions

Un **néobachelier** est un lycéen résidant en France, ayant obtenu un baccalauréat général, professionnel ou technologique en 2023.

Une **formation sélective** est une formation accessible après le baccalauréat après une sélection à l'entrée sur dossier, avec parfois un entretien, des épreuves écrites ou un concours. Les principales formations sélectives sont les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), les sections de technicien supérieur (STS), les Instituts universitaires de technologie (IUT), et certains instituts (instituts de formation en soins infirmiers) ou écoles (écoles d'architecture, d'ingénieurs, de commerce et de management, etc).

